INSCRIPTIONS ET RESERVATIONS ACTIVITES DU CENTRE SOCIAL ANNA GENIN CHARVIEU CHAVAGNEUX

Chers adhérents,

Nous ouvrons dès ce jour les inscriptions au centre social Anna GENIN pour les activités sportives et culturel pour l'année 2025-2026.

INSCRIPTION POUR LES ADHÉRENTS 2024-2025 : Pour les réinscriptions des adhérents 2024-2025, vous pourrez vous réinscrire UNIQUEMENT sur le cours dont vous étiez inscrit l'année dernière (sous réserve que vous n'étiez pas désinscrit en cours d'année or certificat médical). Vous avez la priorité jusqu'au 5 septembre 2025 inclus.

POUR LES NOUVEAUX ADHERENTS ET CHANGEMENT DE COURS OU COURS SUPPLEMENTAIRE POUR LES ADHERENTS DE 2024-2025 : Inscription à partir du mardi 9 septembre 2025 via votre espace citoyen.

Vous trouverez ci-joint la démarche à suivre pour procéder à votre inscription.

Nous vous rappelons que vous devez en premier lieu faire votre dossier administratif via votre espace citoyen.

Si vous n'avez pas encore d'espace citoyen, nous vous invitons à contacter l'espace Feel par mail : espace.feel@charvieu-chavagneux.fr pour demander l'ouverture de celui-ci.

Le dossier administratif étant fait et validé par nos services, vous allez pouvoir faire votre inscription. Il vous faudra cliquer sur le bouton « Créer une inscription » et cliquer sur la ligne comme ci-dessous.

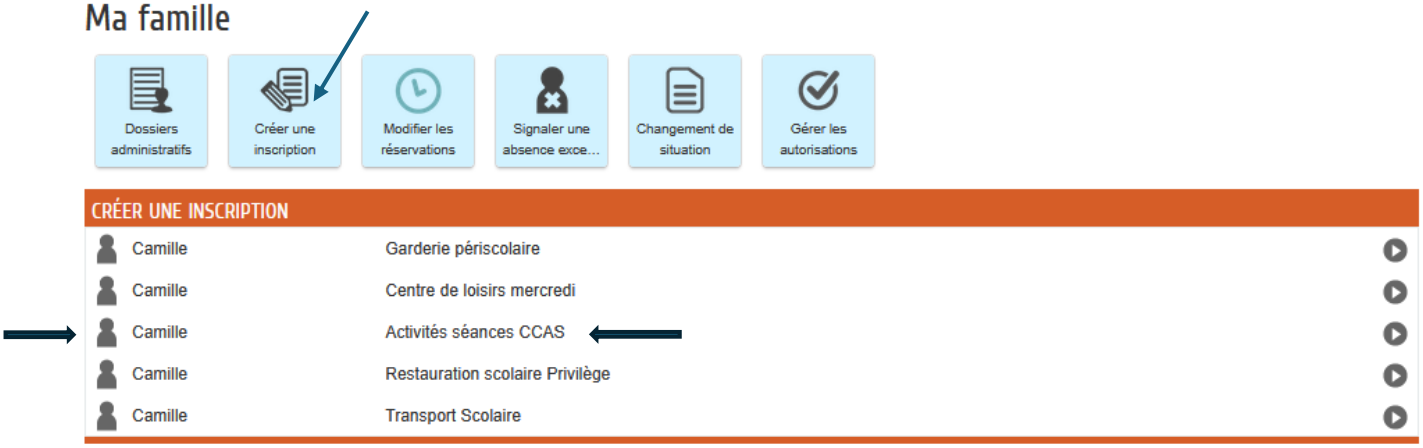

Une fois cliquer sur cette ligne, il faudra sélectionner si le paiement est annuel ou mensuel (attention cette démarche est définitive, il faut donc bien prendre le temps de faire votre choix). Il faudra ensuite reconnaitre avoir lu le règlement intérieur du centre social.

Cliquer ensuite sur l'étape 2

Il faut ensuite valider votre dossier en cliquant sur le bouton vert : VALIDER

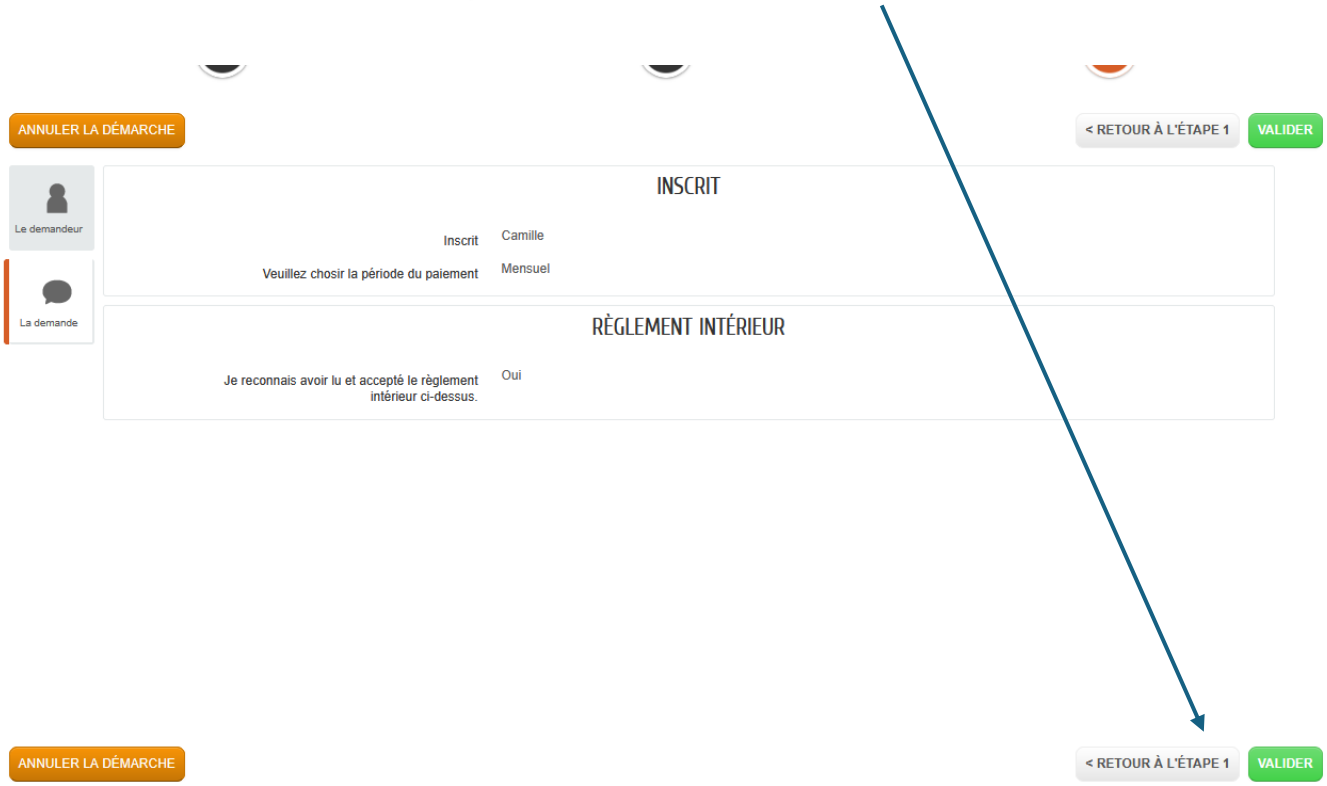

Votre demande d'inscription a été enregistré, et il faudra donc cliquer sur modifier les réservations ici :

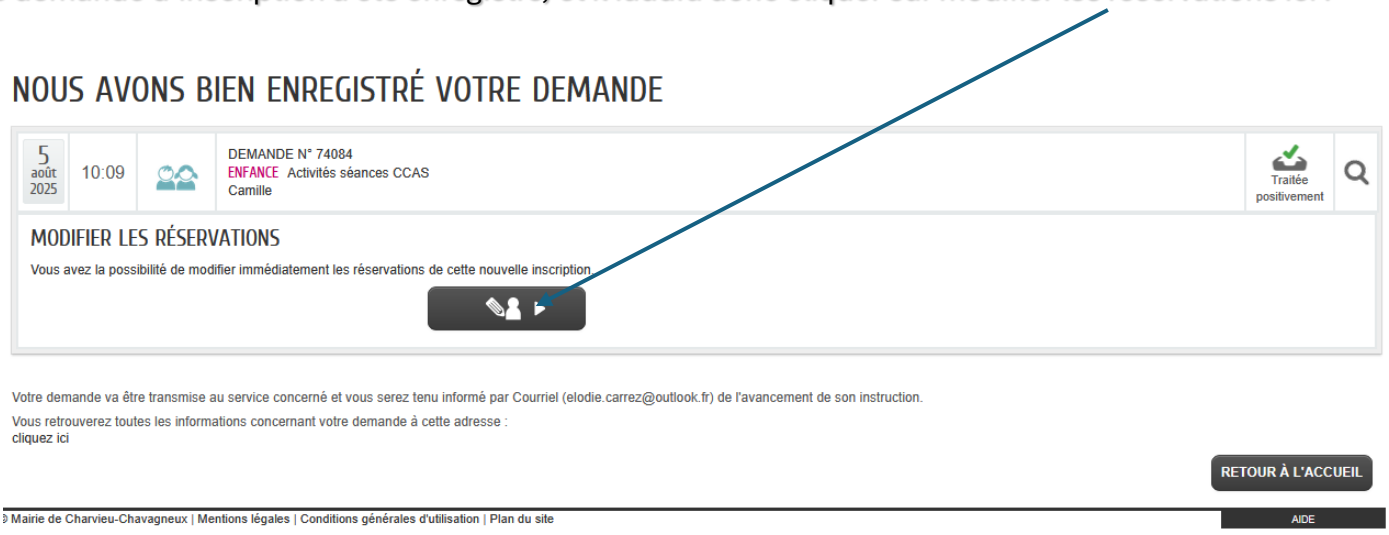

Votre demande va être transmise au service concerné et vous serez tenu informé par Courriel (elodie.carrez@outlook.fr) de l'avancement de son instruction.

Vous retrouverez toutes les informations concernant votre demande à cette adresse :
cliquez ici

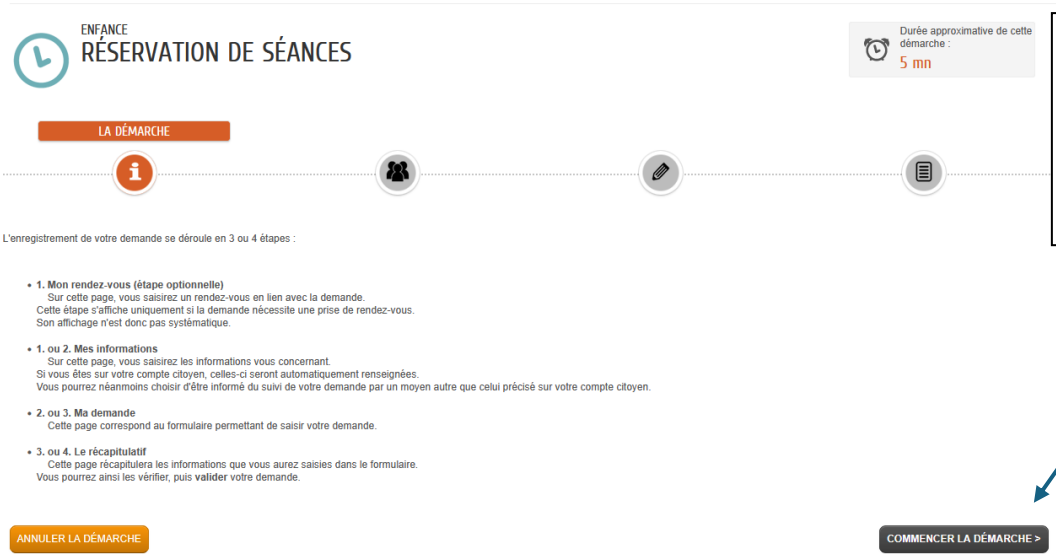

Cette page apparaitra ensuite, et il faudra cliquer sur « commencer la démarche »

CLIQUER SUR LE BOUTON GRIS : ALLER A L'ÉTAPE 2

Un calendrier avec les cours proposé apparait, et il faudra sélectionner le cours choisi. ATTENTION ! Pour les réinscriptions des adhérents 2024-2025, vous pourrez vous réinscrire UNIQUEMENT sur le cours dont vous étiez inscrit l'année dernière. *Par exemple, vous étiez inscrit au cours de Yoga, et vous voulez en plus vous inscrire cette année à la vannerie, vous pourrez dès a présent vous réinscrire pour le Yoga, cependant il faudra attendre le 9 septembre pour vous inscrire à la vannerie.*

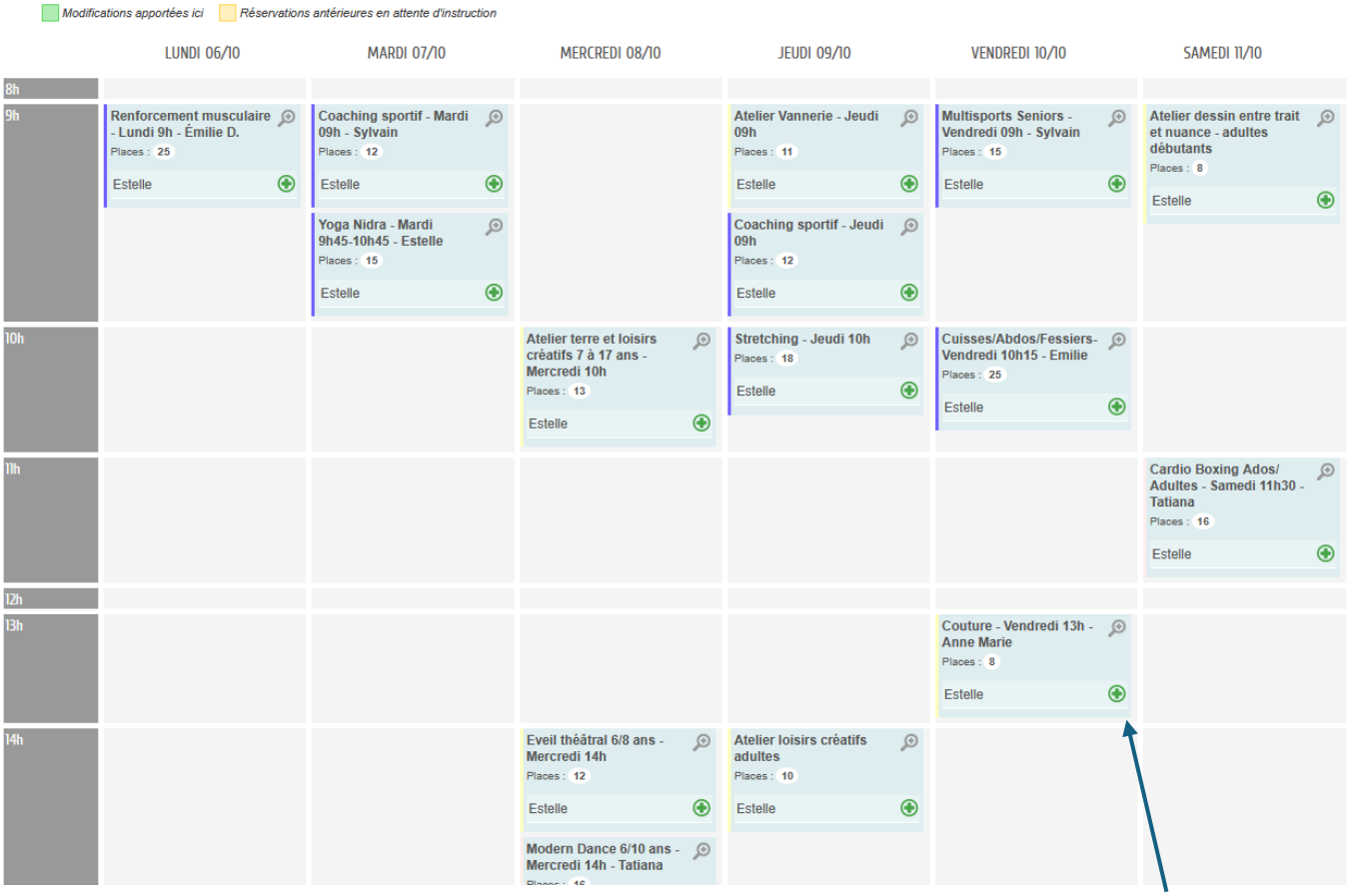

Une fois le cours choisi, il faudra cliquer le sur petit + vert à côté de votre prénom. Exemple ici.

Vous confirmez donc votre inscription en cliquant sur le OUI ici

Vous n'avez pas besoin de cliquer votre séance tous les mois pour la réserver l'inscription se fait à l'année et nous ferons l'inscription automatiquement.

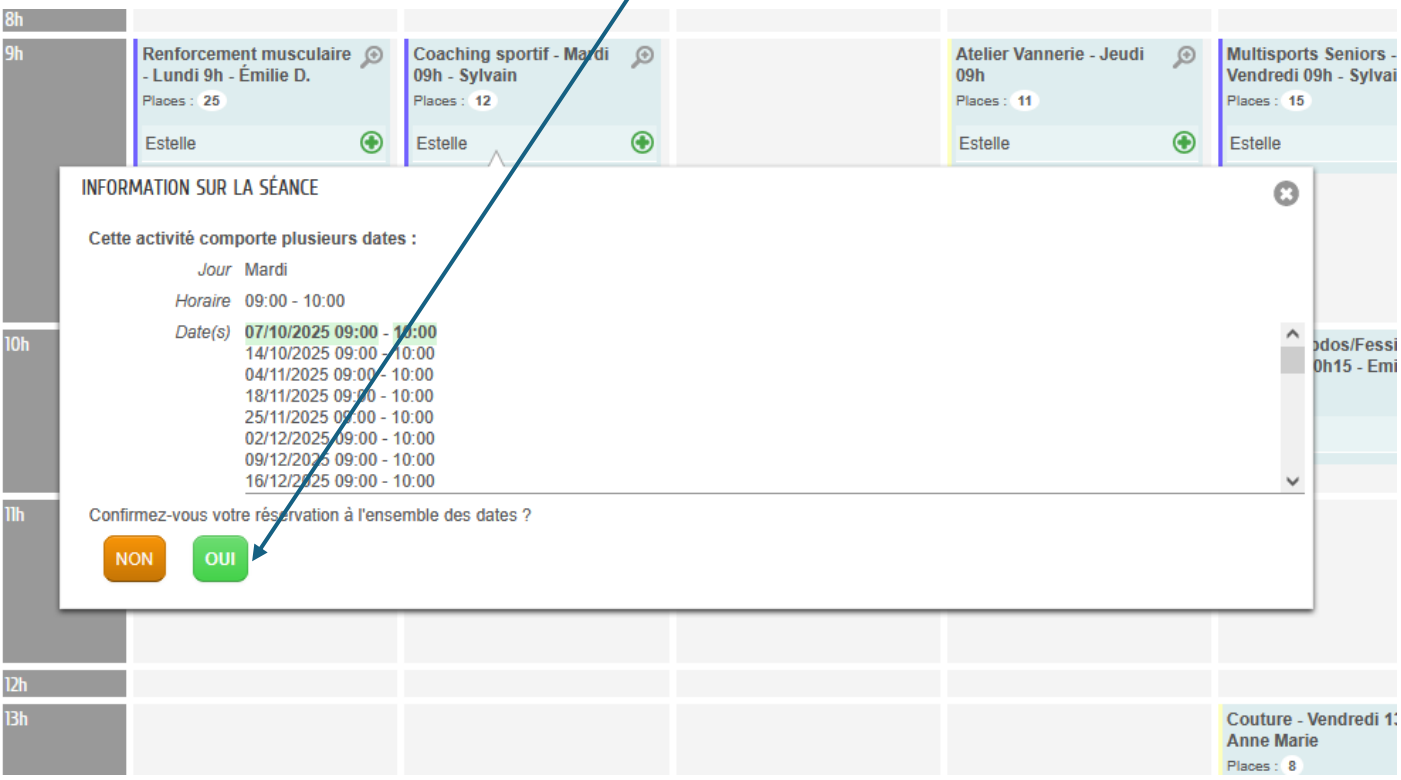

Un récapitulatif de réservation apparaitra, et vous devrez cliquer sur le bouton vert VALIDER ici

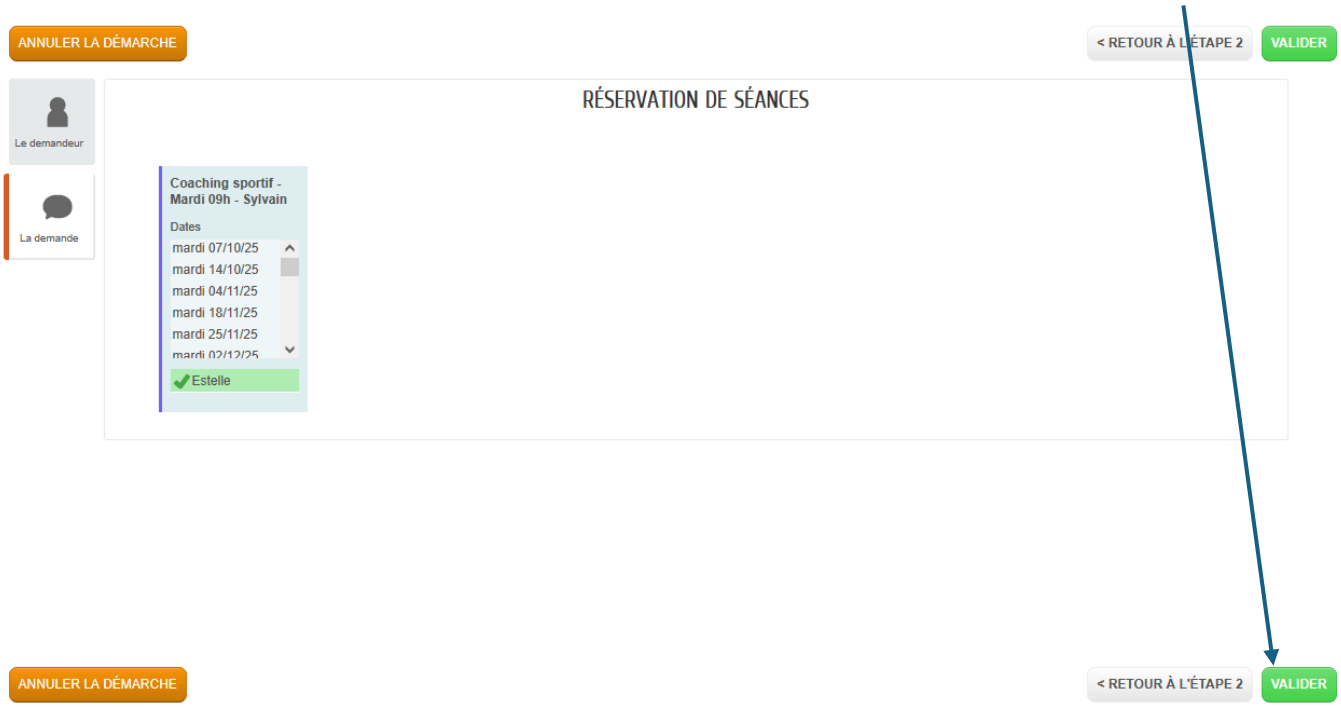

Votre demande est donc enregistrée et va être traité positivement ou négativement par nos services dans la limite des places disponibles. Vous recevrez un mail pour confirmer ou non votre inscription.

Aucune liste d'attente ne sera tenue. Toute inscription est définitive et reste dû. (Or certificat médicale).

Les cours sont en essai du 8 septembre au 30 septembre 2025 inclus. À partir du 1er octobre 2025 seuls les adhérents inscrit définitivement pourront accéder au cours.
La facturation débutera donc à partir d'octobre et vous sera envoyé en novembre.

Pour les collégiens bénéficiant d'une carte tattoo, nous vous prions de bien revenir vers nous pour vous indiquer les démarches à suivre.

Nous vous rappelons que seules les familles à jour de leurs paiements pourront bénéficier des services municipaux.